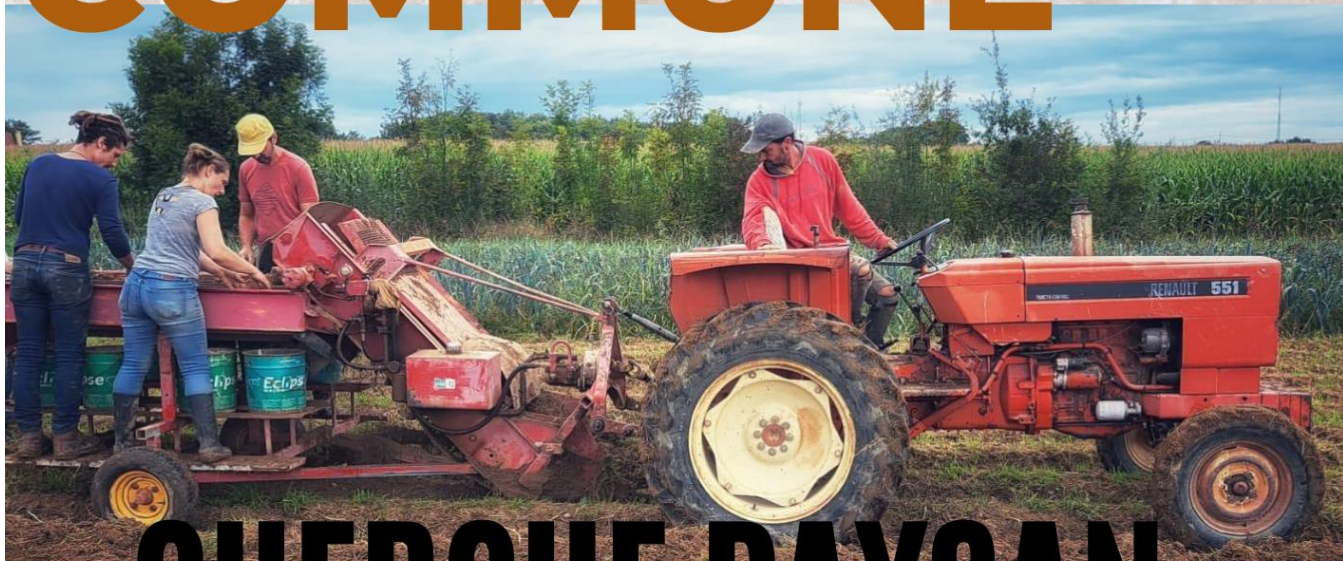


COMMUNE



CHERCHE PAYSAN

**UNE FERME À CONSTRUIRE :
MARAÎCHAGE & POULES PONDEUSES**

1.5 ha / prairie fauchée / corps de ferme s et bati agricole

Prise en charge de 50% des investissements

Logement communal sur place

Proposition de Location - vente de l'outil de production

CALAVANTE- PAYS DES COTEAUX



**PROJET GÉRÉ PAR LA CAE FERMENCOOP -
1ER CONTACT TELEPHONE / 06 03 37 82 29**



APPEL A CANDIDATURE

Commune cherche Paysan !

Vous avez un projet d'installation et vous cherchez du foncier et un territoire d'accueil ? Bienvenue à Calavanté !

La commune de Calavanté a racheté la dernière ferme du village suite au décès de George, le paysan. Lieu de passage, de lien social, de paysannerie, de vente directe, le conseil municipal a réalisé cet achat pour que les terres ne partent pas à l'agrandissement et pouvoir installer une nouvelle activité agricole, nourricière, avec une production en vente directe.

1/ Lancement de l'activité au travers de Ferm'en Coop

La commune de Calavanté est en partenariat avec Ferm'en Coop, Coopérative d'Activité et d'Emploi agricole pour mener à bien cette installation. Le porteur de projet sera donc hébergé pendant 3 ans minimum par la structure au travers d'un contrat CAPE et potentiellement d'un contrat CESA (entrepreneur salarié). Cette formule permet à la mairie d'avoir une garantie en termes d'accompagnement du porteur de projet, de médiation, et d'un parcours à l'installation professionnalisant.

Ayant été lauréat du budget citoyen d'Occitanie, une enveloppe de 40000€ (50%) est disponible pour investir dans l'outil de production pour un montant de dépenses de en complément d'un investissement des porteurs de projets (50%). On est donc dans le cadre d'un co – financement entre Ferm'en Coop et porteur de projet

Si vous êtes intéressé, contactez-nous et participer à notre réunion d'information mensuelle tous les derniers lundis de chaque mois, en visio ou en présentiel.

2/ La ferme : de quoi parle-t-on ?

Le logement & bâti : un Corps de ferme à louer avec Hangar agricole et petite dépendance. Le tout à aménager au besoin : site de vente, aire de lavage de légumes, stockage, etc. La mairie est ouverte à toute proposition de rachat/rénovation en bonne intelligence.

La surface : 1.2 ha de disponible et 1.5 hectare potentiellement mobilisable jouxtant la propriété

L'organisation parcellaire : un seul tenant, voir carte

L'historique : Prairie fauchée et en flore spontanée proche de la maison d'habitation.



Haie boisée (essentiellement de frênes)

L'orientation et Environnement des parcelles :

Dans l'ensemble notons que ce sont des parcelles bien exposées par rapport à L'ensoleillement (sud – sud-est). Le relief sur l'ouest peut représenter un rempart pour le vent ainsi que les arbres en fond de parcelles sur la partie nord. A valider avec le voisinage ou agriculteur qui intervient sur la parcelle concernant l'exposition au vent. Rappelons que ce dernier à des effets néfastes sur les cultures ainsi que les structures (serres et plastiques notamment). Présence d'une légère pente mais réelle qu'il faudra



gérer (évacuation des eaux de pluies notamment en sol cultivé ou nu) tout en étudiant le sens de réalisation de travail du sol.

L'ensoleillement (sud – sud-est). Le relief sur l'ouest peut représenter un rempart pour le vent ainsi que les arbres en fond de parcelles sur la partie nord. A valider avec le voisinage ou agriculteur qui intervient sur la parcelle concernant l'exposition au vent. Rappelons que ce dernier a des effets néfastes sur les cultures ainsi que les structures (serres et plastiques notamment). Présence d'une légère pente mais réelle qu'il faudra gérer (évacuation des eaux de pluies notamment en sol cultivé ou nu) tout en étudiant le sens de réalisation de travail du sol.

Le Type de terres :

Ces sols de texture plutôt limoneuse proposent 2 profils distincts dont un avec une zone aérée et grumeleuse de par la prairie jusqu'à 10 cm. Les racines colonisent bien cet horizon. A partir de 10 cm, l'horizon devient plus tassé. A 23 cm on rencontre des cailloux de petits calibres. Cette zone caillouteuse est plus conséquente sur l'horizon P2. Au niveau du troisième profil P3 dans la zone enherbée spontanée, notons une humidité plus conséquente et un niveau d'argile qui semble plus élevé à partir de 15 cm. Avec en surface une zone plus travaillée, plus aérée et plus humifère.

Irrigation : Forage en cours. Croisement de 2 veines à 8m de profondeur.

Eau potable & Électricité : oui



Zone plus tassée, plus argileuse.

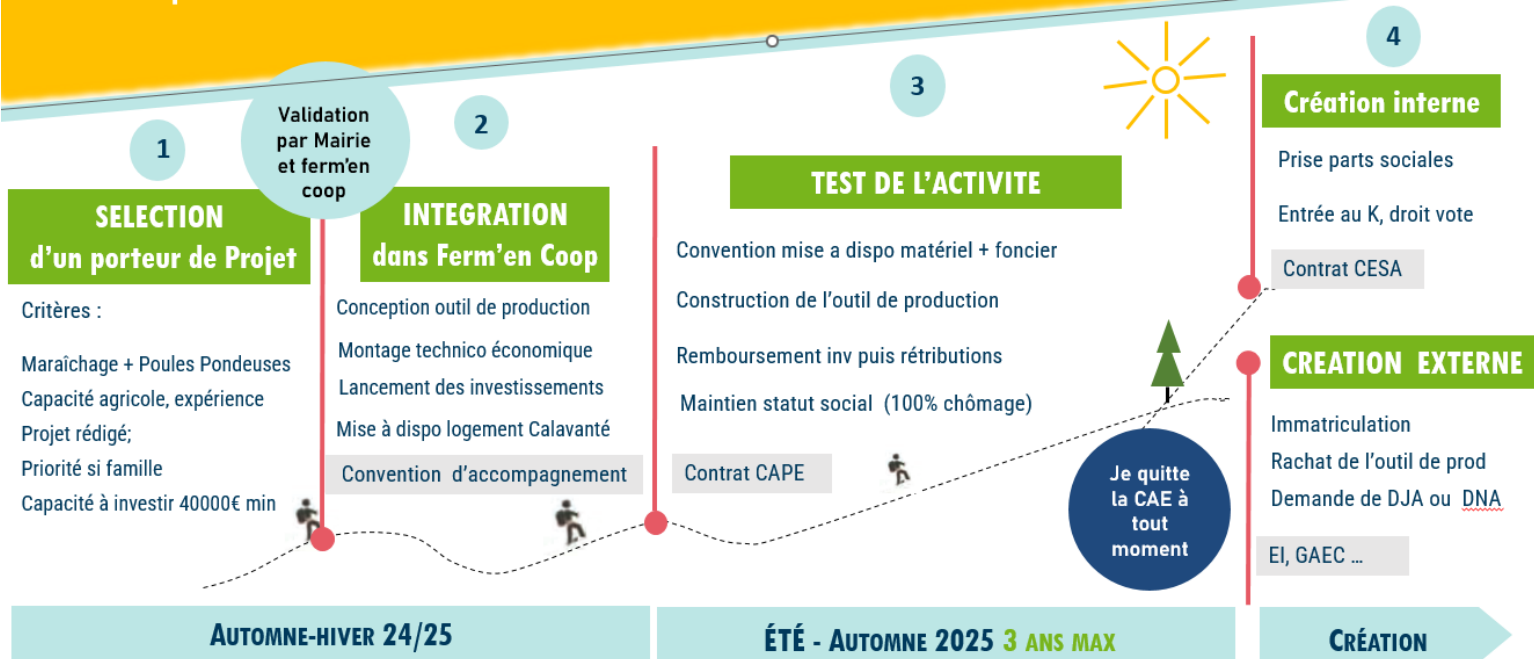
P3

Productions possibles

Vivement souhaité : atelier principal de [maraichage](#) et atelier secondaire de [poules pondeuses](#)

Comment ça marche concrètement ?

Les étapes d'une installation à Calavanté



Autres conditions

Lien social et participation au projet communal de revitalisation : En contrepartie de la mise à disposition foncière, la mairie souhaite vivement que le(s) porteur(s) participe(nt) à la dynamique communale de revitalisation engagée. Notamment par une vente sur la ferme et/ou création de lien avec l'école du village.

Contractualisation foncière : Bail Rural Environnemental pris par Ferm'en Coop et mise à disposition des porteurs de projet, avant transfert du bail si installation autonome à 3 ans.

Capacité agricole vivement souhaitée

Une expérience professionnelle dans la production vivement souhaitée également

Une capacité financière permettant d'assurer 12 mois de trésorerie personnelle (apport, chômage, etc.). A étudier selon le projet et une capacité d'investissement de 35000 € en complément des subventions de ferm'en Coop.

Certification Biologique obligatoire

Volonté de mutualiser dans un cadre d'entraide de Ferm'en Coop

En capacité d'apprendre, d'être accompagné et acceptant de s'insérer dans un programme pédagogique collectif

Carte Géoportail



Contact et candidature

Ferm'en Coop : m.gerbault@kanope.coop / 06 03 37 82 29

1^{er} contact par mail avec nécessité d'argumenter la motivation par un descriptif du projet agricole (productions, conduite d'élevage, besoins, etc.). Priorité sera donnée à un projet d'installation



construit et abouti, dans le cadre des conditions d'accueil et du projet politique du conseil municipal.

